

## Crédit d'impot pour rachat de soulte + crédit

Par pam66, le 22/12/2008 à 11:58

Je me sépare et rachète la part de mon ex-concubin (25%). Je fais un crédit total (soulte+crédit +frais notariés). En référence à l'article "BO I 5 B du 14/08, page 16 article 12", j'ai droit au crédit d'impot sur le montant de la soulte. Nous avions un crédit en cours, que je reprends ds son intégralité. Ai-je droit au crédit d'impot pour le rachat de crédit ?